

21.10.2015

A8-0298/22

Amendement 22

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

José Manuel Fernandes, Gérard Deprez

Budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2016 - toutes sections
11706/2015 – C8-0274/2015 – 2015/2132(BUD)

A8-0298/2015

Proposition de résolution

Paragraphe 28 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

28 ter. rappelle que ni les crédits de la PAC ni aucun autre crédit inscrit au budget ne doivent être utilisés pour le financement d'activités de tauromachie avec mise à mort; rappelle qu'un tel financement constitue une violation manifeste de la convention européenne sur la protection des animaux dans les élevages (directive 98/58/CE du Conseil);

Or. en

21.10.2015

A8-0298/23

Amendement 23

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

José Manuel Fernandes, Gérard Deprez

Budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2016 - toutes sections

11706/2015 – C8-0274/2015 – 2015/2132(BUD)

A8-0298/2015

Proposition de résolution

Paragraphe 34

Proposition de résolution

34. décide enfin de renforcer les agences chargées de missions liées à la migration pour un total de 26 millions d'EUR, le Bureau européen en matière d'asile bénéficiant de la hausse la plus élevée, soit 12 millions d'EUR au-delà du niveau du projet de budget; rappelle que ce bureau joue un rôle central de coordination dans la mise en œuvre des mesures provisoires dans le domaine de la protection internationale et qu'il est de plus en plus appelé à assister les États membres concernés;

Amendement

34. décide enfin de renforcer les agences chargées de missions liées à la migration pour un total de 26 millions d'EUR, le Bureau européen en matière d'asile bénéficiant de la hausse la plus élevée, soit 12 millions d'EUR au-delà du niveau du projet de budget; rappelle que ce bureau joue un rôle central de coordination dans la mise en œuvre des mesures provisoires dans le domaine de la protection internationale et qu'il est de plus en plus appelé à assister les États membres concernés; ***appelle de ses vœux l'adoption de mesures de renforcement du bureau des droits fondamentaux au sein de Frontex;***

Or. en

21.10.2015

A8-0298/24

Amendement 24

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

A8-0298/2015

José Manuel Fernandes, Gérard Deprez

Budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2016 - toutes sections

11706/2015 – C8-0274/2015 – 2015/2132(BUD)

Proposition de résolution

Paragraphe 71 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

71 bis. prie instamment le secrétaire général du Parlement européen de présenter, dans la perspective des négociations sur le budget 2017, un plan complet de réduction supplémentaire des dépenses – ou d'accroissement des recettes – notamment, mais pas exclusivement, dans le domaine des parkings, du parc automobile et de la consommation d'énergie;

Or. en

21.10.2015

A8-0298/25

Amendement 25

Monika Vana

au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

A8-0298/2015

José Manuel Fernandes, Gérard Deprez

Budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2016 - toutes sections

11706/2015 – C8-0274/2015 – 2015/2132(BUD)

Proposition de résolution

Paragraphe 71 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

*71 ter. estime inadaptée l'augmentation de
10 026 500 EUR pour les dépenses
relatives à l'assistance parlementaire;*

Or. en

21.10.2015

A8-0298/26

Amendement 26

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

José Manuel Fernandes, Gérard Deprez

Budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2016 - toutes sections

11706/2015 – C8-0274/2015 – 2015/2132(BUD)

A8-0298/2015

Proposition de résolution

Paragraphe 97

Proposition de résolution

97. appelle à nouveau à une plus grande transparence en ce qui concerne l'indemnité de frais généraux des députés; invite le Bureau du Parlement à définir des règles plus précises en matière de responsabilité pour les dépenses autorisées au titre de cette indemnité, sans que cela engendre des coûts supplémentaires pour le Parlement;

Amendement

97. appelle à nouveau à une plus grande transparence en ce qui concerne l'indemnité de frais généraux des députés; invite le Bureau du Parlement à définir des règles plus précises en matière de responsabilité pour les dépenses autorisées au titre de cette indemnité, sans que cela engendre des coûts supplémentaires pour le Parlement; *est d'avis que pourraient ainsi être mis en place, dans un premier temps, l'obligation de publier le relevé des dépenses puis, dans un deuxième temps, un système d'inspections limitées et par rotation; estime par ailleurs, étant donné les économies prévues en ce qui concerne l'utilisation effective de l'indemnité de frais généraux, qu'il serait possible de mettre au point ce système alliant contrôle par les citoyens et surveillance allégée par le Parlement européen de manière efficace et neutre sur le plan budgétaire, tout en assurant la transparence nécessaire;*

Or. en

21.10.2015

A8-0298/27

Amendement 27

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

A8-0298/2015

José Manuel Fernandes, Gérard Deprez

Budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2016 - toutes sections

11706/2015 – C8-0274/2015 – 2015/2132(BUD)

Proposition de résolution

Paragraphe 98 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

98 bis. estime qu'il conviendra, à moyen terme, de réviser le statut des députés afin de s'accorder sur des économies sensibles;

Or. en